

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8
Poste :	
Un an . . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez DONGREL et BULLIER,  
Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . . .	20 c.
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

10 Janvier 1876.

Bulletin politique.

Nous ne savons ce que seront les élections sénatoriales ; mais, s'il est permis d'en juger par l'attitude des feuilles radicales, l'on pourrait n'en pas désespérer. Il est remarquable, en effet, que, depuis le *Temps* jusqu'à la *République française*, presque tous les journaux de la gauche s'accordent à manifester sur ce point quelque inquiétude, et cette inquiétude tient au choix des délégués. Que seront ces délégués ? Grave question dont la solution emporte celle du caractère des élections sénatoriales, mais que les républicains n'osent pas, d'avance, résoudre à leur profit.

La raison en est simple ; dans le nombre des électeurs pour le Sénat, les délégués des communes rurales l'emportent de beaucoup sur ceux des villes et, pour républicanisée qu'ils estiment la France, les radicaux ne peuvent se dissimuler que le peuple des campagnes, s'il est entamé, résiste pourtant sur plus d'un point et victorieusement à leur action. Il faut ajouter que si, dans les turbulences du suffrage universel, lorsqu'il s'agit d'une élection au scrutin de liste où se précipite la masse des électeurs, il est facile, jusqu'à un certain point, d'entraîner et comme de mener dans le courant révolutionnaire le flot paisible de l'activité campagnarde ; celui-ci peut aisément prendre un autre cours, une fois soustrait à ces entraînements.

C'est ce que craignent les radicaux à propos des élections sénatoriales, c'est ce que nous en espérons. A ce point de vue, la disposition de la loi paraît fort sage qui décide que dans les conseils l'élection des délégués se fera sans débat.

Ce qu'on pourrait appeler l'intimidation oratoire compte, en effet, parmi les moyens

dont le clan révolutionnaire est le plus apte à tirer parti ; cette disposition le gêne, parce qu'elle garantit la conscience des électeurs contre les surprises d'influences plus ou moins avouables ; dans ces récriminations de la presse radicale, où est le souci de la vraie liberté ?

Ces plaintes se conçoivent d'autant moins que, dans l'espèce, les discussions électorales, à quelque point de vue qu'on se place, sont parfaitement inutiles. Dans chaque commune, est-ce que le conseiller qui, de longue date, connaît les autres membres du conseil, comme les habitants de la commune entre lesquels il peut aussi faire son choix, ne sait pas à merveille, et sans qu'un discours le lui apprenne, quel est l'homme qu'il juge le plus propre à faire le délégué de son choix ? Les préoccupations des radicaux visent donc autre chose que la clarté ou la liberté du vote ; elles viseraient à le fausser par une domination que rien ne justifie, si le texte de la loi ne venait heureusement y faire opposition.

En somme, s'il n'y a pas lieu de prédire à l'avance un grand succès pour les catholiques aux élections sénatoriales, il y a plusieurs motifs d'espérer qu'elles seront loin de satisfaire les appétits du radicalisme : c'est une consolation que par avance nous offrons les doléances des journaux de la République, et l'on ne peut que leur en être reconnaissant.

Auguste ROUSSEL.

Chronique générale.

L'amiral Saisset vient d'écrire au général Appert, à l'occasion de son rapport sur les opérations de la justice militaire, une lettre dans laquelle se trouve la déclaration suivante :

« A part quelques faits isolés appartenant à des individualités évidemment sans mandat, rien, absolument rien ne vient justifier ce que j'ai pu affirmer être l'œuvre d'un parti tout entier, à l'heure où nous sortions de la lutte sanglante.

» Aujourd'hui, je crois être juste vis-à-vis de moi-même, aussi bien que vis-à-vis de mes adversaires, en effaçant de ma déposition ce qui concerne le parti de l'empire. »

M. Ganesco, dans ses *Tablettes d'un Spectateur*, annonce une publication destinée à faire sensation ; elle comprendrait :

1° Les lettres que le prince Jérôme écrivait au commandant en chef de l'armée française en Crimée, lorsqu'il s'agissait de faire rentrer en France le prince Napoléon qui, après la bataille de l'Alma, s'en était retourné à Constantinople ;

2° La longue lettre-mémoire que le maréchal Canrobert dut adresser à l'empereur pour se justifier, à la suite de certain dîner au Palais-Royal, d'être un partisan du prince Napoléon.

C'est la teneur de ces documents qui sera publiée.

Le *Monde* confirme en ces termes la nouvelle que la *Correspondance diplomatique* avait apportée la première, au sujet d'une conspiration en Turquie :

« Une dépêche de Constantinople adressée à l'Hour annonce qu'on aurait découvert une conspiration tendant au massacre, pendant une nuit convenue à l'avance, de toute la population chrétienne de Galata et de Péra.

» Ces procédés sommaires sont dans les habitudes musulmanes : on se souvient des massacres de Syrie qui ont amené une expédition française.

» En ce moment, la nouvelle est vraisemblable, car la population turque est surexcitée outre mesure ; elle n'admet pas que les chrétiens soient mis sur le même pied que les musulmans et qu'ils puissent avoir des droits égaux.

» Il est évident qu'avec ces tendances la prolongation de la situation actuelle amènera tôt ou tard des conflits sanglants entre les deux populations. Et, pour maintenir

l'ordre, le gouvernement n'a qu'une armée insuffisante et mauvaise, parce que les ressources lui manquent, parce que depuis longtemps même la solde des troupes n'est pas payée.

» Ce fait est établi ; et nous l'avons déjà constaté à plusieurs reprises. »

La *Liberté* annonce l'arrivée à Paris du marquis de Cabra, homme politique espagnol.

M. de Cabra arrive muni de pleins pouvoirs du roi d'Espagne et chargé d'une mission intime et confidentielle de Sa Majesté catholique près de sa mère, la reine Isabelle.

La *Liberté* ne dit pas d'ailleurs quel serait l'objet de la mission du marquis de Cabra.

On mande de Berlin que le prince de Polignac, l'attaché militaire de notre ambassade à Berlin, est rappelé ; il serait promu au grade de colonel et nommé chef d'état-major dans l'un de nos corps d'armée.

Une lettre de Genève signale le passage dans cette ville de M. Naquet, qui serait retourné en France après avoir séjourné pendant près d'une semaine en Suisse.

Le ministre de la guerre en Italie vient de donner des ordres pour que toute l'armée permanente italienne soit pourvue, sous peu de jours, de fusils Vetterli, modèle 1870.

Etranger.

PRUSSE.

Le correspondant du *Times* à Berlin écrit que le ministère de la guerre prussien pos-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Souvenirs de collège.

L'ÉGLISE ROMANE.

(Suite.)

XXII.

Quand je parlai le soir à ma tante de ce qui était arrivé dans la matinée, elle secoua la tête d'un air de doute, et dit, pour ne pas se compromettre, qu'il faudrait voir.

Quant à moi, je me mis au travail avec un ardeur extrême, ce qui n'empêchait pas d'avoir encore de fréquents accès de dégoût. C'est seulement dans les romans que les défauts se corrigent tout d'un coup, ou même se tournent en qualités. Dans la vie réelle, la transition est plus lente et plus pénible. Je m'en aperçus bien vite.

Certains devoirs ne me causaient pas trop d'ennui, mais enfin ils m'en causaient encore. D'autres me semblaient si franchement ennuyeux et inutiles, que je les voyais arriver avec effroi, avec

leurs fautes prévues d'avance et la lourde corvée de les faire.

Quand approchait l'étude consacrée à ces devoirs-là, toute la fin de ma récréation était gâtée par l'appréhension. Je tâchais de réagir ; je tirais vivement mes livres de ma case, je mettais mes bouts de manches avec empressement ; enfin je tâchais de me donner le change à moi-même en prenant un air très-actif et très-affairé. Courage de poltron. Je voyais d'avance le coin où s'embusquait l'ennemi pour fondre sur moi et pour me tenir trop fidèle compagnie jusqu'au bout.

Les dix premières minutes étaient dures à passer ; j'étais toujours tenté de bâcler mon devoir, afin de n'en plus entendre parler. Alors je me souvenais de ma promesse, et cela me donnait un peu de honte, à défaut de courage.

J'avais découvert par quelques expériences heureuses que la volonté est bien réellement une force irrésistible. Je tâchais donc de vouloir, mais là, fermement.

Il est bien vrai que quand le dégoût était trop fort, il me semblait que cette fois-là, par exception, la volonté n'y pourrait rien ; je tenais bon cependant par entêtement plutôt que par confiance.

Toutes les fois que j'ai eu ce courage désespéré des dix premières minutes, j'ai triomphé de la difficulté. Le reste allait tout seul, et j'étais presque toujours surpris d'avoir eu peur à distance

d'un effort qui, une fois fait, me paraissait si peu de chose.

Peu à peu je pris confiance : le souvenir des succès de volonté que j'avais déjà obtenus me donnait, en présence de l'obstacle, une force nouvelle, et diminuait de moitié l'effort et la lutte.

On apprend vite quand on a la ferme volonté d'apprendre. M. Jondelles me cita bientôt parmi les bons élèves qui feraient honneur au collège de Sainte-Luce. Seulement, je vis avec surprise qu'il attribuait le succès de ma conversion à une certaine méthode d'éducation qu'il prétendait avoir inventée.

J'ai bien peur que cette prétendue méthode n'ait jamais existé que dans son imagination.

Sa méthode, s'il en avait une, était celle des chiquenaudes et de l'intimidation. Or, ce qui m'avait tiré de mon apathie et de mon indifférence, ce n'était pas la terreur et la contrainte, c'étaient les marques d'estime et les bonnes paroles des deux artistes et de M. Robin.

Ce n'est pas pour rien que je me suis étendu sur ces réflexions. En songeant à ce que j'ai été pendant bien longtemps et à ce que je suis devenu, je ne puis m'empêcher de dire :

Que de cancre sont restés cancre à tout jamais, parce que personne n'a su découvrir le ressort qui les pouvait mouvoir, et il y en a toujours un ! Que d'éducateurs de la jeunesse ont échoué dans

leur tâche, faute d'avoir connu et pratiqué cette maxime : Avec un enfant, quand tout est désespéré, il y a encore de l'espoir. Ce que je dis là n'est pas bien neuf, je le sais, mais il est encore bon de le redire de temps en temps.

Quant aux cancre eux-mêmes, à l'honorable confrérie desquels j'ai appartenu si longtemps, je leur dirai : « Il n'est pas de paresseux endurci qui ne soit par moments dégoûté de son métier. Saisissez un de ces moments, ne fût-ce que par curiosité ; faites l'expérience que j'ai faite moi-même. Ayez le courage des dix premières minutes. C'est là que le démon de la paresse vous guette, c'est là le moment critique. »

Si je recommande cet effort, c'est qu'il m'a réussi ; il m'a si bien réussi, qu'un jour d'inspection générale, M. Jondelles fut si content de moi qu'il me serra la main. Oui, il me serra la main !

XXIII.

Ma tante avait un certain châle qui ne voyait le jour que dans les très-grandes circonstances. Le reste du temps, il échappait à tous les regards dans un carton mystérieux, qui répandait quand on l'ouvrait un vague parfum de roses sèches et de lavande.

Un jour (c'était vers la fin de mon année de troisième), ma tante tira le carton mystérieux de son armoire, et le châle du carton.

sède une machine infernale pareille à celle dont Thomas voulait se servir pour faire sauter la Moselle en pleine mer. Cette machine aurait été offerte au département de la guerre par un Américain, résidant à New-York, qui en juillet 1870 l'aurait recommandée comme un moyen infaillible de détruire la flotte française. L'offre fut refusée nous dit le correspondant et son auteur paraît avoir été dans l'affaire de la Moselle le complice de Thomas.

Nous ne reproduisons cette nouvelle qu'à titre de racontar prussien. Elle ne nous paraît pas mériter une grande confiance.

#### RUSSIE.

On lit dans la *Correspondance diplomatique* :

« Le gouvernement russe a réellement résolu de ne plus avoir un agent officieux auprès du Saint-Siège. Toutefois, il n'est pas exact de dire que M. Kapnist a été rappelé de Rome, et cela par une raison très-simple, c'est que, depuis le mois de juillet, il n'était plus dans cette ville.

Voici quels sont les antécédents du fait dont je parle.

En 1866, à la suite du colloque très-vif que le Saint-Père eut avec M. le baron Félix de Meyendorff (aujourd'hui décédé), chargé d'affaires de Russie, les relations diplomatiques officielles entre le gouvernement russe et le Saint-Siège furent interrompues, et M. Kapnist fut envoyé pour maintenir les relations officieuses et pour voir s'il y avait moyen de s'entendre et de rétablir les relations officielles. La position de M. Kapnist était identique à celle de lord Odo Russell, qui fut l'avant-dernier agent officieux anglais près le Saint-Siège. »

#### AUTRICHE.

Le comité institué en Autriche pour l'élaboration d'un nouveau code pénal s'est prononcé par six voix contre quatre en faveur de l'abolition de la peine de mort; en même temps il s'est prononcé à l'unanimité moins une voix pour le maintien de la peine capitale dans la loi martiale.

#### ITALIE.

Le discours alarmant que le roi a adressé aux officiers généraux de la garnison de Rome continue de faire le sujet de toutes les conversations.

Le *Fanfulla* a donné un démenti, qui n'en est pas un, à la *Libertà*; c'est-à-dire qu'il a interprété à sa manière les paroles que ce journal a attribuées au roi.

Je trouve dans une correspondance de Rome publiée par une feuille justement estimée, la *Nazione*, de Florence, la preuve que les renseignements de la *Libertà* sont de tous points exacts.

L'*Opinione* a publié un article dans lequel elle fait un reproche de légèreté aux journaux qui, même sans le vouloir, alimentent les inquiétudes du pays ou les font naître sans raison. Cet article manque de conclusion logique, puisqu'il ne dit pas si le roi a

oui ou non tenu le langage que lui prête une partie de la presse. On peut donc, en dépit des réticences des feuilles inspirées par le prudent M. Visconti-Venosta, considérer comme exacts les récits de la *Libertà*, de la *Nazione*, etc., etc.

Le langage du roi est, du reste, à l'unisson de celui que tiennent ici beaucoup d'hommes politiques aux yeux desquels la guerre devient de plus en plus probable, et qui pensent que l'Italie y sera entraînée à son corps défendant. Avec qui, ou contre qui ? Nul ne le sait, ou ceux qui le savent affectent de l'ignorer.

On peut rapprocher de ces bruits belliqueux un fait auquel la presse française semble n'avoir attaché qu'une médiocre importance, je veux dire le voyage en Egypte de M. Scialeja, dont la mission, quoi qu'on en dise, est purement politique.

Le gouvernement italien va instituer un nouveau service télégraphique.

Il va créer des cartes postales télégraphiques.

On pourra envoyer par toute l'Italie des dépêches ouvertes de dix mots pour le prix de 60 centimes.

Il y aura aussi des dépêches « recommandées » qui obligeront l'administration à payer une indemnité de 50 fr. en cas de retard à faire parvenir le télégramme à son adresse.

#### PROVINCES DANUBIENNES.

On mande de Raguse à la *Nouvelle Presse libre*, qu'il va se former dans cette ville une légion étrangère, sous le commandement d'un officier français, nommé Le Barbier, qui aurait fait sauter, avec de la dynamite, le fort turc de Tafesca. La légion serait composée de Français, d'Italiens, de Serbes et d'Autrichiens. L'on compterait déjà 284 Français, 390 Italiens, 53 Anglais, 2 Américains, 83 Grecs, 22 Allemands et 1 Suédois. Le rendez-vous serait fixé au 4<sup>er</sup> mars, dans la Sutorina. Des souscriptions ouvertes, surtout en France, fourniraient à la légion les ressources pécuniaires nécessaires.

#### AMÉRIQUE.

On mande de Saint-Thomas au *Courrier des Etats-Unis* :

« Le bruit court encore que l'Allemagne cherche à acquérir ici un pied à terre. Elle aurait proposé, dit-on, au Danemark, de lui rendre le Sleswig, en échange de la cession de Saint-Thomas. La présence persistante de navires de guerre allemands donne un certain crédit à ces rumeurs. La corvette *Victoria* est arrivée le 29 courant pour remplacer l'*Augusta*, repartie aujourd'hui pour l'Europe. »

### Histoire de l'année 1875.

#### MAI.

Le 1<sup>er</sup>. — Ouverture de la session des con-

seils municipaux. — Ouverture du Salon de 1875.

Le 2. — Ascension, à La Villette, du ballon *la Ville de Calais*, monté par Duruof, et à Puteaux, du ballon *l'Agriculture*, monté par Godard.

Le 4. — M. d'Aspremont-Lynden donne lecture au Parlement belge de la réponse faite à l'Allemagne, note qui réserve la liberté d'action de la Belgique.

Le 5. — Une certaine émotion est produite à la Bourse de Paris par des bruits relatifs à nos relations extérieures, que l'Agence Havas s'empresse de démentir.

Le 6. — Décret convoquant les électeurs du Lot et du Cher, à l'effet de pourvoir à deux sièges vacants à l'Assemblée nationale.

Le 7. — On remarque beaucoup un article du *Times* qui contient les plus sombres pronostics à l'égard du maintien de la paix.

Le 8. — Mort de M. Vidal, inspecteur général de l'enseignement des langues vivantes en France.

Le 9. — Réunion bonapartiste à Mémilomant. Discours de M. Raoul Duval.

Le 10. — Entrevue de l'empereur de Russie avec l'empereur d'Allemagne, à Berlin. Cette entrevue nous assure la paix.

Le 11. — Rentrée de la Chambre. — Mort du peintre Fleury Chenu.

Le 12. — Dépôt du rapport de M. Clapier sur la proposition Courcelles. — Décrets nommant ambassadeurs : MM. le marquis d'Harcourt, à Londres; le comte de Vogué, à Vienne; de Bourgoing, à Constantinople.

Le 13. — Vote de la proposition Courcelles. — Renouvellement des bureaux : majorité de gauche.

Le 14. — Discussion du projet de loi sur les caisses d'épargne.

Le 15. — M. Calmon dépose une proposition tendant à circonscrire, dans les limites du strict nécessaire, les travaux de l'Assemblée, pour rapprocher l'époque de la dissolution.

Le 16. — Discours du comte de Muster, ambassadeur d'Allemagne, au *Club national* de Londres; il attaque avec violence le catholicisme, au nom de la protestante Germanie.

Le 18. — Dépôt des lois organiques complémentaires. La Chambre refuse d'en prononcer le renvoi devant la commission des Trente. M. Batbie déclare que celle-ci donne sa démission.

Le 19. — Incident à la séance sur la question de savoir si l'on peut procéder tout de suite à la nomination d'une nouvelle commission, ou s'il faut attendre la démission individuelle de tous les membres de l'ancienne. Cette dernière opinion prévaut.

Le 20. — Discussion sur le régime des prisons. — Mort du peintre Lecadre.

Le 21. — La Chambre met à son ordre du jour la nomination d'une nouvelle commission des Trente.

Le 22. — Nomination de la commission du budget; majorité républicaine.

Le 24. — Rupture des négociations entre le centre droit et les groupes de gauche à l'effet d'arrêter une liste commune pour la nouvelle commission des Trente.

Le 25. — Ouverture du scrutin pour l'é-

lection de la commission des Trente. Treize membres sont élus au premier tour, dont trois de la gauche, six du centre gauche et quatre du groupe Lavergne.

Le 26. — Deuxième et troisième tours de scrutin pour l'élection de la commission des Trente. Sur les dix-sept nouveaux élus, douze appartiennent aux groupes de gauche et cinq aux droites. — Note du projet de loi relatif à l'installation des Chambres à Versailles.

Le 27. — La commission des Trente constitue son bureau. M. Lavergne est nommé président.

Le 28. — La Chambre, sur la demande de M. Dupanloup, appuyée par M. Buffet, met à son ordre du jour le projet de loi sur la liberté de l'enseignement supérieur.

Le 29. — Exposition de l'œuvre de Corot à l'École des Beaux-Arts. — Exposition annuelle d'agriculture.

Le 30. — Inauguration solennelle du nouveau lit du Danube à Vienne.

Le 31. — Vote du projet de loi relatif à la conversion de l'emprunt Morgan en 5 0/0. (A suivre.)

### Chronique Locale et de l'Ouest.

LE COLLEGE DE SAUMUR. — LES PERES DE L'ORATOIRE.

(Suite. — Voir *Echo* du 31 décembre.)

C'est en l'année 1628 que nous trouvons les Pères de l'Oratoire en possession du collège de Saumur, sis alors, comme nous l'avons indiqué précédemment, au pied du château dont il gênait la défense; ils y demeurèrent jusqu'en 1650, époque à laquelle le roi Louis XIV obtint du consentement des habitants la démolition de cet établissement.

Le collège et son administration étaient, dans ce temps, à la charge des Pères de l'Oratoire; la ville leur allouait une dotation unique de treize cents livres. Ils pouvaient à la dépense par le produit du pensionnat, de l'externat; par le revenu de leurs biens propres; enfin, par le revenu des biens ecclésiastiques dont le roi avait la disposition : tel était le prieur de Châtres.

Le personnel enseignant du collège se composait d'un supérieur, d'un préfet de classes, de deux préfets de pension, de huit régents ou professeurs. Cette première organisation dura, sans changements, de 1650 à 1656; à partir de cette dernière époque, la translation du collège dans l'intérieur de la ville, des besoins nouveaux, la surélévation des denrées alimentaires et de consommation donnèrent lieu à des réclamations de part des oratoriens sur l'insuffisance de la dotation. Nous les mentionnerons, à propos au cours de ce travail; nous dirons maintenant en quoi consistaient les classes.

Il y avait deux cours de philosophie, une classe de rhétorique, puis des classes de seconde, troisième, quatrième, cinquième et sixième. Les Pères dirigeaient parfaitement leur enseignement, car lorsqu'il s'éleva des difficultés pécuniaires faisant craindre les

En revenant du collège, aussitôt que je sentis le parfum de lavande, je regardai autour de moi; le châtea prenait l'air sur le dos d'un fauteuil.

Il se préparait un grand événement: nous partions le lendemain pour Tours.

Ce n'était pas, à vrai dire, un voyage d'agrément. M. Robin avait suggéré à ma tante l'idée de me faire passer un examen afin d'obtenir ensuite une bourse au lycée de Tours.

Mon professeur, consulté, avait déclaré que j'étais en état de subir l'examen.

M. Jondelles n'avait pas fait précisément d'opposition; mais il insinua que les études étant aussi fortes au collège de Sainte-Luce qu'au lycée de Tours, il n'y avait peut-être pas de raisons bien sérieuses de me dépayser; il ajouta que si le prix de la demi-pension était une charge trop lourde pour ma tante, il y avait peut-être moyen de s'entendre; il termina par ces paroles mémorables :

« Liberté ! *libertas* ! Il est évident que chacun est libre d'arranger ses affaires comme il l'entend ! »

Ce fut M. Robin qui décida que je passerais l'examen. Ma tante ne discuta même pas : tout ce que M. Robin faisait était bien fait.

Je n'ai pas souvenir d'avoir brillé d'un vif éclat aux épreuves écrites. J'étais même fort troublé quand je rejoignis ma tante qui m'attendait à la porte :

— Ce n'est peut-être pas si mauvais que tu crois,

me disait-elle pour me reconforter; peut-être que les autres ont fait plus mal que toi.

Je fus pourtant admis aux épreuves orales.

Les examinateurs étaient des professeurs du lycée de Tours. Il y en avait un gros avec un lorgnon qui riait continuellement en parlant à ses collègues. Les candidats, qui croient que les examinateurs ne pensent qu'à eux, comme eux-mêmes ne pensent qu'aux examinateurs, l'avaient pris en grippe, à cause de son air moqueur.

Pourquoi, après tout, cet examinateur, dans l'intervalle de ses interrogations, n'aurait-il pas ri et plaisanté ? Tout ce que je demandais, c'était de ne pas avoir affaire à lui.

Ce fut justement lui qui appela mon nom. Je me regardai comme perdu.

Je balbutiai pour commencer; il me rassura avec une bonté qui me surprit. Je me remis un peu, et je me tirai passablement, à ce qu'il me sembla, de mon explication latine. Le grec débuta faiblement, et je suais d'angoisse en voyant mon juge donner quelques petits signes d'impatience.

Le hasard de l'explication amena je ne sais quel terme d'architecture. Il me questionna là-dessus à tout hasard, et parut fort surpris de ma réponse.

Il se pencha vers l'oreille d'un monsieur à cheveux blancs, qui prenait des notes à côté de lui. Le vieux monsieur cessa d'écrire et, rabattant ses lunettes de son front sur son nez, il me regarda et

se mit à me questionner à son tour.

Il parut aussi surpris que le premier de ce que je lui répondais.

Il me poussa un peu, et comme j'étais là sur mon terrain, je repris toute mon assurance.

Au bout de quelques minutes, le monsieur rieur me dit avec bonté :

— Mon enfant, en voilà assez; le grec est un peu faible, mais je vois que vous apprendrez facilement ce que vous ignorez encore. Ne tremblez pas ainsi, dès maintenant vous pouvez vous considérer comme admis.

Depuis ce moment, j'ai toujours éprouvé une sympathie prononcée pour les gros messieurs rieurs, avec ou sans lorgnon.

M. Robin fit aussitôt des démarches, et obtint pour moi une bourse municipale. En d'autres termes, la ville de Sainte-Luce s'engageait à payer ma pension au lycée de Tours jusqu'à la fin de mes études.

Au commencement d'octobre, quelques jours avant la rentrée, ma tante me mena en visite chez toutes les personnes qui s'étaient intéressées à moi.

Je revois d'ici quelques-unes des scènes auxquelles j'assistai ce jour-là. M. Jondelles est froid et digne; ce que voyant, ma tante prend le parti d'être digne et froide.

L'entretien, fort court dans de pareils termes, se termine de notre côté par des remerciements

pour ses bontés passées, du sien par des souhaits pour mes succès futurs.

Nous ne pûmes voir les professeurs, qui étaient encore en vacances.

M. Pesse seul, comme un pauvre serf attaché à la glèbe, fait encore je ne sais quelle besogne dans l'intérieur du collège.

Tout célibataire qu'il est, il a l'honneur de la visite de ma tante. Elle est d'abord effrayée à la vue de ses yeux de mouche, mais elle est touchée de la douceur de sa voix et de l'affection sincère qu'il me témoigne. Ma tante et lui se quittent de meilleurs amis du monde.

En descendant le roide escalier qui conduit à son humble chambrette, j'entends ma tante qui dit à elle-même que si M. Jondelles n'était pas si riche, la redingote du pauvre M. Pesse ne serait pas si râpée, et que c'est une indignité.

Nous avions gardé M. Robin pour la fin, parce que nous dinions à la Cloutière.

(La suite au prochain numéro.)



**Théâtre de Saumur.**

Troupe du Grand-Théâtre d'Angers, sous la direction de M. EMILE MARCK.

LUNDI 10 janvier 1876,

**LA BELLE HÉLÈNE**

Opéra-bouffe en 3 actes, paroles de MM. H. Meilhac et Ludovic Halévy, musique d'Offenbach.

1<sup>er</sup> acte: L'Oracle. — 2<sup>e</sup> acte: Le Jeu de l'Oie. — 3<sup>e</sup> acte: La Galère de Vénus.

Les principaux rôles seront remplis par MM. Des-camps, G. Simon, Silvy, George, Lutscher, Moreau, M<sup>lle</sup> Mascart et Anglade.

**29 Degrés à l'ombre**, vaudeville en 1 acte, de M. Eugène Labiche.

**SANTÉ A TOUS** rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry, de Londres, dite:

**REVALESCIÈRE**

Vingt-huit ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, palpitations, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppres-

sion, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant ou après certains plats compromettants, oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. — 85,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castelluart, le dnc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, M. le professeur docteur Bénéke, etc., etc.

N<sup>o</sup> 49,842: M<sup>me</sup> Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatul, spasmes et nausées. — N<sup>o</sup> 46,270: M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N<sup>o</sup> 46,240: M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N<sup>o</sup> 46,218: le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N<sup>o</sup> 18,744: le docteur-médecin Shorland, d'une hydropisie et constipation. — N<sup>o</sup> 49,522: M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Cure N<sup>o</sup> 80,416.

M. le docteur F.-W. Beneke, professeur de médecine à l'Université de Marbourg, fait le rapport suivant à la clinique de Berlin, le 8 avril 1872:

« Je n'oublierai jamais que je dois la préservation et la vie d'un de mes enfants à la Revalescière Du Barry.

» L'enfant, à l'âge de quatre mois, souffrait, sans cause apparente, d'une atrophie complète,

avec vomissements continus qui résistaient à deux nourrices et à tous les traitements de l'art médical. La Revalescière a immédiatement arrêté les vomissements et complètement rétabli sa santé en six semaines de temps. Elle est quatre fois plus nutritive que la viande.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière rafraîchissent la bouche et l'estomac, enlèvent les nausées et les vomissements, même en grossesse ou en mer. En boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La Revalescière chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois plus que la viande et que le chocolat ordinaire, sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, rue Saint-Jean; M<sup>me</sup> GONDRAND, rue d'Orléans; M. BESSON, successeur de M. TEXIER; M. NORMANDINE, rue Saint-Jean; M. J. RUSSON, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C<sup>o</sup>, 26, place Vendôme, Paris.

Évitez les contrefaçons. — N'acceptez que nos boîtes en fer-blanc, avec la marque de fabrique Revalescière Du Barry, sur les étiquettes. (531)

**CRÉDIT GÉNÉRAL.** — La maison ABEL PILON, de Paris, par une excellente combinaison, offre à tous son concours. Voir aux annonces.)

**HYGIÈNE DE LA BOUCHE** L'EAU DENTIFRICE assainit l'haleine, tonifie les gencives et assure d'une façon absolue la conservation des dents. — Récompenses aux expositions de Paris 1867, Havre 1868, Vienne 1873. — Dépôt chez tous les parfumeurs de France et de l'Étranger.

Un article nouveau: LES PERLES J.-V. BONN, aromatisées, pour fumeurs, se recommandent par des qualités très-supérieures aux grains de cachou, ou articles similaires, — se trouve dans tous les débits de tabac. — Envoi franco d'un échantillon de 10 bonbonnières mécaniques de 120 perles chacune, contre 7 fr. 50 (pour une seule bonbonnière, 90 c.), adressés à MM. V. ACHARD et C<sup>o</sup>, seuls propriétaires des produits du D<sup>r</sup> J.-V. Bonn, à Paris, 44, rue des Petites-Ecuries.

8<sup>e</sup> année.  
**LE MONITEUR**  
DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE  
Paraît tous les Dimanches  
EN GRAND FORMAT DE 16 PAGES  
Résumé de chaque numéro:  
Bulletin politique. Bulletin financier. Bilans des établissements de crédit. Recettes des chemins de fer. Correspondance étrangère. Nomenclature des coupons échus, des appels de fonds, etc. Cours des valeurs en banque et en bourse. Listes des tirages. Vérifications des numéros sortis. Correspondance des abonnés. Renseignements.  
PRIME GRATUITE  
Manuel des Capitalistes  
1 fort volume in-8<sup>o</sup>  
PARIS — 7, rue Lafayette. — PARIS  
Envoyer mandat-poste ou timbres-poste.  
P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 8 JANVIER 1876.**

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % jouissance décembre.	65 60	»	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 135 fr. p. j. nov.	735	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	677 50	»	»
4 1/2 % jouiss. septembre.	96 25	»	»	Crédit Mobilier	187 50	»	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	615	»	»
5 % jouiss. novembre.	104 33	»	»	Crédit foncier d'Autriche	500	»	»	Société autrichienne, j. janv.	640	»	»
Obligations du Trésor, t. payé.	480	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. août.	935	»	»	<b>OBLIGATIONS.</b>			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	928	»	»	Est, jouissance nov.	570	»	»	Orléans	317	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	492 50	»	»	Paris-Lyon-Méditerran., j. nov.	967 50	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée.	312 25	»	»
— 1865, 4 %	507 50	»	»	Midi, jouissance juillet.	706 25	»	»	Est	312	»	»
— 1869, 3 %	369 75	»	»	Nord, jouissance juillet.	1192 50	1	25	Nord	316 50	»	»
— 1871, 3 %	335	»	»	Orléans, jouissance octobre.	993 50	»	»	Ouest	312	»	»
— 1875, 4 %	470	»	»	Ouest, jouissance juillet, 65.	628 75	»	»	Midi	311 50	»	»
Banque de France, j. juillet.	3835	»	»	Vendée, 250 fr. p. j. jouiss. juill.	»	»	»	Deux-Charentes	285	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	620	»	»	Compagnie parisienne du Gaz.	1085	»	»	Vendée	236	»	»
Crédit agricole, 300 fr. p. j. juill.	485	»	»	Société Immobilière, j. janv.	24	»	»	Canal de Suez	520	»	»
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	370	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	308 75	»	»				
Crédit Foncier, act. 500f. 250 p.	890	»	»								

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR (Service d'hiver, 20 décembre).**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures	8 minutes du matin,	express-poste.
6	— 45	— (s'arrête à Angers)
9	— 1	— omnibus.
1	— 33	— soir, —
4	— 19	— express.
7	— 17	— omnibus.

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures	35 minutes du matin,	omnibus-mixte.
8	— 20	— omnibus.
9	— 41	— express.
4	— 44	— soir, omnibus.
10	— 28	— express-poste.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 10.

**A VENDRE**  
**UNE JUMENT DE SANG**  
sept ans,  
S'attelant et se montant.  
S'adresser à M. RAIMBAULT, maréchal, rue Beurepaire. (613)

**UNE MAISON DE COMMERCE**  
demande un enfant de douze ans, sachant lire et écrire.  
S'adresser au bureau du journal.

**UN JEUNE HOMME DEMANDE**  
des parquets à cirer, soit au mois, soit à l'année.  
S'adresser rue du Temple, n<sup>o</sup> 9, à Saumur.

**RIELLANT**  
DENTISTE  
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

**LES PERSONNES** qui désirent guérir vite et bien: **Urines irritées. — Écoulements. — Rétrécissements — Douleurs de la Vessie et des Reins. — Gravelle et Goutte**, prendront tout de suite les **OVULES SUÉDOIS**, seul remède efficace, agréable et peu coûteux. — Boîte de 30 ovules, 4 fr. (envoi franco). Conseils gratuits. Pour les cas difficiles, consultations écrites d'un grand médecin. Pharmacie COLOMER, 103, rue Montmartre, Paris. (565)

**PAPIER WILSON**  
Remède souverain pour la guérison rapide des irritations de poitrine, Rhumes, Bronchites, Grippe, Maux de gorge, Rhumatismes, Lombagos, Douleurs, etc. Dans toutes les pharmacies, 1,50 la Boîte de 10 feuilles. Se défier des contrefaçons.

**PERLES W. GUYON**  
Bonbon purgatif, le plus facile à prendre et le plus efficace contre la Constipation, la Bile, les Glaires, les Maux d'estomac, etc. 2 fr. la boîte de 100 perles. Se vend partout.



**LE GLOBE**

Compagnie anonyme d'Assurances et de Réassurances à Primes fixes

**CONTRE L'INCENDIE**

L'explosion de la Foudre, du Gaz, de la Vapeur et contre le Chômage en résultant,

Constituée, conformément à la loi du 24 juillet 1867, AU CAPITAL DE SIX MILLIONS DE FRANCS.

**Siège social: 19, rue de Grammont, à Paris.**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION:**

- MM. THÉOPHILE GAUTIER, officier de la Légion-d'Honneur, ancien sous-préfet, à Paris.
- Ch. CAILLOUÉ, chevalier de la Légion-d'Honneur, propriétaire à Paris.
- E. DE GOULARD, propriétaire à Paris.
- W. KAUFMANN, de la maison H. MOXNET et C<sup>o</sup>, banquiers à Paris.
- A. GASC DE NEEFF, industriel à Liège.

**CENSEUR:**

M. J. DREVET, chevalier de la Légion-d'Honneur, officier de Saint-Louis, architecte, expert près le Conseil de Préfecture de la Seine.

**DIRECTEUR GÉNÉRAL:**

M. Ch. ROUSSELLE, ancien représentant à Paris de Sociétés d'Assurances.

La Compagnie est représentée, à Saumur, par M. AGOSTINI, rue du Temple, 3. (625)

**CRÉDIT GÉNÉRAL**

POUR L'ACQUISITION DE LA LIBRAIRIE ET DE LA MUSIQUE  
**CINQ FRANCS PAR MOIS**  
JUSQU'À CENT FRANCS D'ACQUISITION  
Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois. En province, les recouvrements se font par mandats de vingt francs tous les quatre mois, pour un achat de cent francs et au-dessous.

- ABEL PILON, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris**
- EXTRAIT DU CATALOGUE DE LIBRAIRIE
- La Sainte Bible, illustrée par Gustave Doré, édition Mame, 2 vol. in-fol. 200 fr.
  - Missale Romanum, splendide édit. Mame, 1 vol. in-folio richement relié, doré. 85 fr.
  - Les Évangiles. Grandes illustrations de Bida, édit. Hachette richement relié. 700 fr.
  - DUFOUR. Grand Atlas universel, le plus complet de tous les atlas. 90 fr.
  - Grande carte de France, montée sur toile et rouleau, pour bureaux. 25 fr.
  - Géographie. Dernière édition, par Malte-Brun fils, 8 vol. in-8<sup>o</sup>, gravures sur acier et coloriées, broché. 80 fr.
  - Causes célèbres illustrées, 7 vol. 49 fr.
  - Art pour tous, par C. Sauvageot, 13 vol. cartonnés. 390 fr.
  - PELOUZE et FREMY. Traité de chimie générale, analytique, industrielle et agricole, 7 vol. grand in-8<sup>o</sup>. 420 fr.
  - BREHM. La Vie des animaux, illustrée de nombreuses vignettes. 4 vol. in-8<sup>o</sup>. 42 fr.
  - L'École normale, journal d'éducation et d'instruction, bibliothèque de l'enseignement pratique. Ouvrage indispensable aux instituteurs. 13 vol. in-8<sup>o</sup>. 65 fr.
  - BALZAC. Seule édition complète, nouvelle et définitive, publiée par Michel Lévy frères. 24 vol. in-8<sup>o</sup>. 180 fr.
  - CHATEAUBRIAND. Œuvres complètes, 9 gros vol. in-8<sup>o</sup> Jésus. 400 fr.
  - MUSSET (Alfred de). Œuvres complètes, grande édition, avec illustrations de Bida, 10 magnifiques vol. in-8<sup>o</sup>. 80 fr.
  - MICHAUD. Biographie, 45 volumes in-8<sup>o</sup>. 360 fr.
  - MARTIN (Henry). Histoire de France, 17 vol. in-8<sup>o</sup> avec gravures. 418 fr.
  - LAMARTINE. Correspondance, Mémoires et Poésies, le tout inédit, 7 volumes in-8<sup>o</sup>. 52 fr. 50
  - LAROUSSE. Grand Dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle, 15 vol. 600 fr. 20 francs par mois.
  - DURUY. Histoire de France populaire et contemporaine, 8 vol. in-4<sup>o</sup> illustré. 60 fr.
  - SEGUR (de). Histoire universelle, 7 vol. 57 fr. 50
  - DANGEAU. Journal de l'histoire de la cour de Louis XIV, 19 vol. in-8<sup>o</sup>. 414 fr.
  - LUYNES (de). Mémoires sur la cour de Louis XV, 17 vol. in-8<sup>o</sup>. 402 fr.

**CRÉDIT MUSICAL**  
Fourniture immédiate de la totalité des demandes de tout ce qui existe en œuvres musicales éditées à Paris: Méthodes, Etudes, Partitions d'Opéras, Morceaux détachés d'Opéras, Musique religieuse, etc.  
La Musique étant marquée prix fort sera réduite des deux tiers, c'est-à-dire qu'un morceau marqué six francs sera vendu deux francs, etc. — Cette diminution se trouve faite sur les catalogues.  
Collection complète des œuvres spéciales pour piano à deux mains, doigtée par Moscheles: Beethoven, Mozart, Weber, Haydn, Clementi, soit 11 volumes grand format. Prix: 80 fr. Envoi franco des Catalogues, comprenant les grands ouvrages illustrés, la Littérature, les Romans et ouvrages divers et le Catalogue spécial de Musique.

**REVUE HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ARCHÉOLOGIQUE DE L'ANJOU**

Publiée sous les auspices du Conseil général, NOUVELLE SÉRIE ILLUSTRÉE.  
Paraît le 15 de chaque mois et forme chaque année deux beaux volumes in-8<sup>o</sup>.  
ABONNEMENT: Un an, 12 fr.  
A la librairie de E. BARASSE, rue Saint-Laud, 85, Angers.

Saumur, imprimerie de P. GODET.